



COMPTE RENDU DU CSAL du 14 septembre 2023

Le Comité Social d'Administration Local s'est tenu ce jeudi 14 septembre 2023.

Les points à l'ordre du jour qui ont été abordés :

- 1 - PV du CSAL du 22 juin 2023 (pour approbation) ;
- 2 - Plan de transition 2023-2025 de la DGFIP (pour information) ;
- 3 - Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de la DDFIP de la Dordogne (pour information) ;
- 4 - Plan mobilité DDFIP-Préfecture pour la cité administrative (pour information) ;
- 5 - Ponts naturels 2024 (pour avis) ;
- 6 - Partenariat avec l'ATD 24 (pour information) ;
- 7 - Point sur les recrutements (apprentis, contractuels, PACTE, attractivité) (pour information) ;
- 8 - Questions diverses.

Nous avons lu la liminaire suivante :

« Monsieur le Président,

C'est la rentrée avec son lot de dysfonctionnements informatiques, de téléphonie, et de mauvaises nouvelles.

Ainsi, nous venons à travers cette liminaire vous alerter sur la situation catastrophique dans laquelle se trouvent actuellement les agents dans les SIP .

En effet, l'été est passé mais l'orage reste présent.

Durant toute la saison estivale, les agents ont dû se montrer à la hauteur pour accuser le coup du logiciel désastreux qu'est GMBI, et aux conséquences d'une foule d'usagers aux portes de nos CDFIP pour leur répondre et prendre en compte leur colère et leur agressivité !

Nos collègues ont fait front, ils ont été présents et en sont sortis épuisés et découragés.

Le tout numérique dans notre administration a encore une fois montré ses limites avec les zones rurales, voir blanches, des personnes âgées désemparées face à cet informatique, etc.

Nos collègues des SIP pensaient aborder les accueils de la rentrée avec moins de stress et de conflits, sauf que, vous, Mr le président en avez décidé autrement.

Pire vous les enfoncez encore plus en leur demandant d'assurer, en plus de leurs missions, l'accueil pour le foncier !

Qui a décidé d'installer le SDIF, notamment celui de Bergerac, à Ribérac : sûrement pas les agents !

Ils ne sont pas contre d'exercer de nouvelles missions, de se former ; mais avec des conditions de travail humaines et matérielles convenables si vous voulez qu'ils satisfassent les ambitions de votre direction !

Mr le président, vos agents des SIP abordent la rentrée la boule au ventre, ils sont épuisés, stressés.

Écoutez les !

Comprenez-les !

Ils apprécient leur mission et ils ont à cœur de les accomplir du mieux possible, mais, votre discours de la rentrée ne les a ni encouragés, ni motivés, vous auriez au moins pu les remercier d'avoir absorbé le surplus de travail engendré par GMBI !!

Pire, vous punissez tous les agents de votre direction, en n'accordant qu'un seul jour de pont naturel pour l'année 2024.

Mais qu'on fait les agents pour mériter ce mépris ?!

Pensez-vous réellement qu'il est indispensable d'assurer une ouverture des services alors que les entreprises du privé, les banques, les écoles seront sans aucun doute fermées pour faire le pont ?

Les maisons France Service seront-elles également fermées ?

Pensez-vous réellement que les usagers feront le pied de grue devant nos portes plutôt que de partir en week-end prolongé ?

C'est non seulement injuste mais incompréhensible pour les agents qui ont fait le maximum tout l'été afin de corriger et de résorber les erreurs de la Direction Générale.

Enfin, faisons un état des lieux du sujet à l'ordre du jour de cette instance, concernant la transition énergétique, les gaz à effet de serres, le plan de mobilité etc.

On nous impose de trouver des solutions afin de réduire au maximum le réchauffement climatique, les gaz à effet de serres, d'amélioration de notre environnement.

Sauf qu'avec la mise en place du NRP, les agents ont vu leur délai de route et leur distance augmenter, donc une utilisation de véhicule entraînant plus de pollution, plus de CO2 ; les transports en commun ne sont pas assez développés dans notre département pour les utiliser de façon quotidienne.

Nos bâtiments sont de vrais passoires énergétiques et nous n'avons pas le budget pour les travaux (cf Sarlat).

Alors tout ceci n'est qu'un effet d'annonce qui ne portera ses fruits que lorsque tous les intervenants joueront le jeu, ce qui n'est pour l'instant pas le cas.

Nous vous remercions de votre attention »

En réponse à la liminaire, M. Bianchini a reconnu que GMBI n'était pas un franc succès, comme le tout numérique, qu'il n'a pas fonctionné correctement, que son déploiement a été fait dans l'urgence.

Sa mise en place n'a pas été faite correctement.

Dans l'urgence, la direction a créé et distribué un document papier notamment pour les retardataires.

La DG va faire un retex (retour d'expérience) avec un panel d'agents mais celui-ci arrive trop tard.

Le taux de 85 % de dépôt de déclaration a été atteint hors HLM et professionnels.

Le directeur pense que l'impact du contentieux sera faible.

Les contentieux les plus difficiles pour les SDIF vont porter sur les anomalies de consistance relevées par les usagers.

Pour le directeur, lorsque GMBI sera opérationnel, c'est toute une mission de mise à jour des locaux qui ne sera plus faite !

Allons-nous vers un démantèlement des SIP avec la perte de point de charge et une diminution de ce fait du personnel ???

Le directeur y est opposé, il est favorable à la diversification afin de garder des services et des emplois.

Il se réfère à la note du 16 mai dernier « les SIP de demain » dans laquelle la stratégie d'accueil dans les SIP se professionnalise pour un accueil dé-spécialisé et polyvalent des particuliers.

Ceci ne se fera pas du jour au lendemain et avec de la formation.

Au prochain CSAL, un rétroplanning sur l'avenir des SIP sera à l'ordre du jour.

Le directeur pense qu'il faut être clair dans ce que l'on demande aux agents.

Pour les SIP, l'accueil sur le domaine foncier, se fera sur des questions simples des usagers, les questions complexes restent du domaine du SDIF.

Le directeur tient à préciser que chacun va garder son domaine de compétence.

Un périmètre de questions simples et de questions complexes sera défini.

Le directeur veut stabiliser la structure du réseau jusqu'en 2027.

Pour lui la période qui s'ouvre sera plus favorable que celle qui vient de se passer.

Quant à l'incident survenu lors de sa visite au SIP de Bergerac, il reconnaît qu'il a eu des propos déplacés, qu'il y est allé trop tôt qu'il aurait pu attendre.

Il reconnaît qu'il a été maladroit.

Il voulait faire une présentation de la note sur l'avenir des SIP, dans le cadre du COM, sous l'aspect métier.

Il va revenir pour s'expliquer.

Seule l'UNSA 24 a abordé le sujet dans sa liminaire, nous sommes allés voir les agents des SIP de Bergerac pour leur faire part de son point de vue le lendemain.

Au vu de son comportement, les agents ne sont pas favorables à le rencontrer de nouveau.

Il a eu des propos vraiment blessants, inappropriés envers eux.

I) PV du CSAL du 22 juin 2023 :

Le PV n'appelant aucune observation, il a été approuvé.

II) Plan de transition 2023-2025 et Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de la DDFiP et plan de mobilité pour la cité administrative :

Le plan de transition environnementale de la DGFIP pour la période 2023-2025 est organisé en 6 axes (Gouvernance et pilotage, Animation et sensibilisation, Mobilités, Bâtiments, Achats et Numérique), il expose les objectifs de notre administration en matière de réduction des émissions de GES et les leviers pour y parvenir.

L'ensemble de ces actions doit permettre de réduire de 22 % nos émissions en 2025 par rapport à 2019 (hors émissions liées à nos achats sauf papier).

Le bilan pour le département date de 2019, il ne prend donc pas en compte la résiliation de 13 baux de location d'immeubles, il ne prend pas en compte non plus l'impact du télétravail et de l'achat de véhicules électriques.

Le plus gros chantier porte sur la diminution des GES émis par les trajets domicile-travail.

Pour cela, la direction a un projet commun avec la SNCF et Péricoum' qui consiste à inciter les agents à utiliser les transports en commun.

Ainsi 2 conventions ont été signées et prévoient les actions suivantes :

- Pour la SNCF, la réalisation par cette dernière d'une étude de mobilité à partir de données non nominatives transmises par la DDFiP, afin de comparer les différents modes de transports et d'apporter une connaissance des déplacements de nos agents et les alternatives à leur disposition. La promotion du TER au départ des gares : actions de promotion sur site, questionnaires transmis aux agents, semaine d'essai gratuite proposée aux agents n'utilisant pas le train.

- Pour Péricoum', la société prévoit à partir de questionnaire transmis aux agents : la délivrance d'informations sur la mobilité sur le périmètre de la communauté d'agglomération du grand périgueux, une identification des flux de déplacements, une analyse de l'offre de transport possible pour chaque agent, une mise en relation avec d'autres salariés pour une offre de covoiturage.

Le reste du chantier porte sur la diminution de consommable dans les immeubles par l'adoption d'éco-gestes ; réduire les déchets liés à l'utilisation de l'informatique (diminuer l'envoi des mails) ; diminuer les achats courants.

Le projet est trop ambitieux pour être réalisé sur une si courte durée.

C'est parti d'une bonne intention, mais comme nous l'avons dit dans notre liminaire, c'est un effet d'annonce, car les moyens nécessaires n'y sont pas.

C'est un moyen pour nous détourner des vrais problèmes à la DDFiP (manque d'effectifs, manque de vision à moyen et long terme voire court terme pour les services, amélioration de nos conditions de vie au travail, la rémunération, l'informatique, l'organisation du Télétravail, etc...).

III) Ponts naturels 2024 :

Le Directeur Général ne nous propose que le 16 août 2024 comme pont naturel.

L'association des directeurs départementaux a fait remarquer au directeur général qu'ils ne pourront pas passer sous silence la date du 10 mai.

Le DG donne comme consignes aux directeurs départementaux de ne pas proposer le 10 mai 2024, car cela entraînerait 3 jours de fermeture de suite pendant la campagne déclarative : mercredi 8 mai (fin de la seconde guerre mondiale), le jeudi 9 mai (ascension), et vendredi 10 mai.

A l'unanimité, les organisations syndicales ont rejeté l'abandon du 10 mai en tant que pont naturel.

A la suite du vote unanime, le directeur a proposé une seconde convocation l'après-midi même pour remettre ce sujet à l'ordre du jour.

Nous ne nous y sommes pas opposés.

La seconde proposition du directeur est d'accorder le jour pour tous les services du département sauf pour les SIP.

Nous lui avons précisé que le vendredi les SIP ne font pas d'accueil physique mais uniquement téléphonique, et il s'est vu notifier à nouveau, à l'unanimité, un refus de la part des organisations syndicales.

A la suite de ce second refus, le directeur a suivi notre vote et a accordé **le jour du 10 mai en pont naturel.**

IV) Partenariat avec l'ATD 24 :

L'agence technique départementale de la Dordogne est un interlocuteur régulier des services de la DDFiP de la Dordogne dans le cadre du déploiement, auprès des collectivités territoriales et établissements publics du département, d'évolutions ou de projets informatiques.

Le partenariat doit être finalisé au 01/01/2024 dans le domaine de la signature électronique et la mise en place de la dématérialisation des flux et des pièces justificatives entre autres.

V) Point sur le recrutement :

Le nombre de contrôleurs stagiaires (normalement 9) et des inspecteurs stagiaires n'est toujours pas connu.

La prime d'attractivité a été reconduite à compter du 01/01/2024, éligible sur les sites de Nontron et Sarlat pour 3 postes de B.

1 agent C PACTE est prévu pour le SIP de Périgueux pour le 01/12/2023.

3 recrutements d'apprentis :

- 1 trésorerie hospitalière pour 2 ans ;
- 1 BDV pour 1 an ;
- 1 mission économique à la DDFIP pour 1 an.

3 contractuels agents C en position de détachement pour 3 ans :

- SIP Nontron ;
- SDIF de Ribérac, pour GMBI ;
- SIE Bergerac.

1 attaché principal de la territoriale pour le poste de CDL de Bergerac à compter du 01/11/2023.

3 fiches de poste pour un emploi cadre sont en cours pour les sites de :

- SGC Nontron ;
- SIP Sarlat ;
- SAPF Bergerac.

Nous déplorons encore une fois ce genre de recrutement, qui met à mal notre statut de fonctionnaire, nos postes vacants doivent être comblés par des fonctionnaires recrutés par la voie des concours.

X) Questions diverses :

Le sujet de la REOMI a une nouvelle fois été abordé, pour savoir quand est-ce que les effectifs prévus seraient dans le TAGERFiP afin de libérer les agents EDR pour qu'ils retrouvent leur mission de renfort dans les services de la DDFiP.

La REOMI a atteint un taux de recouvrement de 65 % au 1^{er} semestre 2023.

A titre d'information la TEOM atteignait un taux de 95 %.

Les affaires économiques sont rattachées traditionnellement au directeur adjoint mais, M. Faguet étant muté à la DRFiP 33 et en l'absence durable de l'agent qui s'occupait des affaires économiques, cette mission est donc rattachée au pôle mission fiscale.

La direction départementale expérimente l'accueil vidéo au site de Périgueux.

Les contribuables ne seront plus devant un agent mais face à un ordinateur en visio-conférence avec un agent en télétravail.

Le premier essai a été un échec, l'agent n'étant desservi qu'en ADSL.

Le second essai n'a pas été concluant bien que l'agent soit équipé de la fibre.

Il est pourtant prévu une généralisation de ce mode d'accueil à tous les établissements France Service du département si la technique le permet.

L'UNSA 24 a attiré l'attention du directeur sur le comportement d'un chef de service qui, au cours d'une réunion de service, a mis en cause le professionnalisme d'un de ses agents. Visiblement coutumier du fait, il s'est déjà fait rappeler à l'ordre deux fois sur ce même sujet, mais il n'en tient apparemment pas compte.

Mais ce n'est pas parce qu'on est le seul spécialiste dans sa mission qu'on peut se permettre ce genre de comportement.

Le directeur a pris bonne note et le convoquera pour mettre fin à ses agissements.

Nous avons également attiré l'attention sur les établissements France Service, car les permanents ne connaissent pas le nom du responsable des EFS pour la DDFiP.

Le directeur a précisé que suite au départ de M. Besse, un message a été envoyé stipulant que son adjoint M. Brousse prenait la suite, secondé par M. Deshayé.

Le directeur déplore le manque de communication au sein de ces établissements.

Hormis celles posées lors du débat, nous n'avions plus d'autres questions.

La séance a été levée à 15h30.

CHRISTINE DUVAL
titulaire
FRANCK SCOUARNEC
suppléant